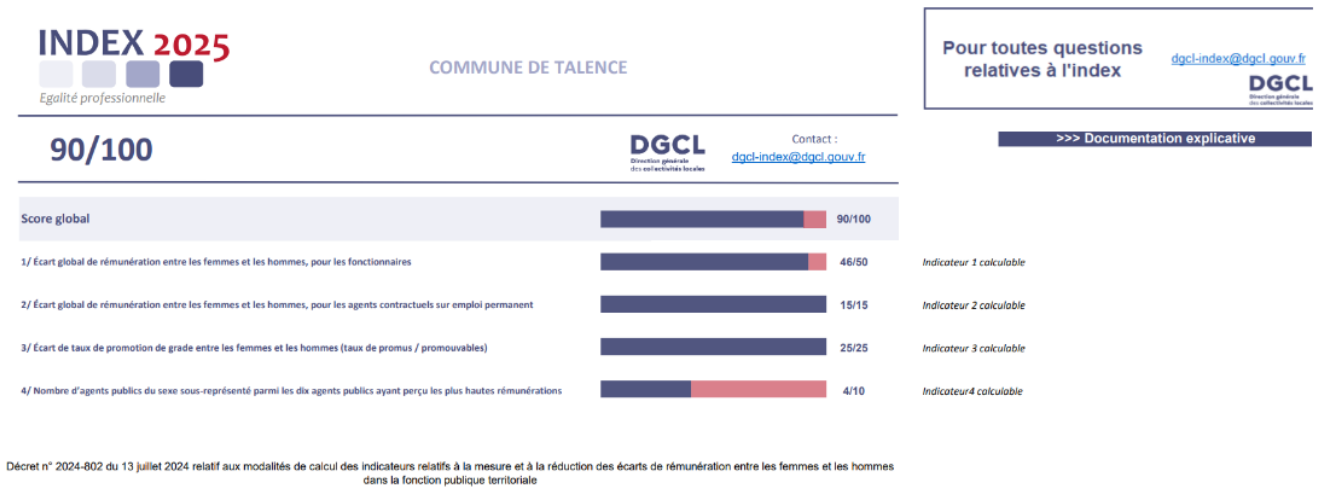
Index égalité professionnelle 2025 : 90/100

L'index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique vise à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités. Chaque année, les administrations doivent publier leur niveau de résultat en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que les actions engagées pour réduire les écarts constatés. Cet index est calculé à partir de plusieurs indicateurs : rémunérations, promotions, accès aux postes les mieux rémunérés.

En 202, la Ville de **Talence obtient un score de 90/100**.



Un engagement fort et durable

Talence agit depuis de nombreuses années en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes. La collectivité adapte en permanence ses actions pour répondre aux enjeux de société : sensibiliser dès le plus jeune âge, faire évoluer les comportements et lutter contre toutes formes de discriminations, violences sexistes et sexuelles.

La Ville s'appuie sur une **dynamique collective** en fédérant à la fois ses services municipaux et le tissu associatif local pour développer des projets ambitieux.

Des actions concrètes menées auprès du public

- Conférences-débats
- Expositions thématiques
- Interventions en collèges
- Présence d'un consultobus
- Ateliers de sensibilisation et de prévention

Des mesures internes en faveur des agents

- Développement de la mobilité interne
- Télétravail pour favoriser l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle
- Procédure de signalement et de traitement du harcèlement moral et/ou sexuel